

**« La mer, le grand rassembleur, est le seul espoir de l'homme.
Maintenant, comme jamais auparavant, l'ancienne phrase a un sens littéral :
nous sommes tous dans le même bateau. »**

Jacques-Yves Cousteau, océanographe français et pionnier de la protection du milieu marin

Selon les prévisions de l'OCDE, d'ici 2030, l'économie bleue, qui englobe tous les secteurs économiques ayant un lien direct ou indirect avec les océans – tels que l'énergie marine, le tourisme côtier, la biotechnologie marine –, pourrait enregistrer une croissance supérieure à celle de l'économie mondiale dans son ensemble, sur les plans de la valeur ajoutée comme de l'emploi. Cependant, un large éventail d'activités humaines, de la combustion de combustibles fossiles à la surpêche, dégradent les océans depuis des années. En renforçant l'absorption de dioxyde de carbone, le réchauffement climatique entraîne l'acidification des océans et la réduction de leur teneur en oxygène, ce qui a un effet délétère ou mortel sur les plantes, animaux ou autres organismes marins. En raison de la fonte des calottes glaciaires, la hausse du niveau des mers met toujours plus en péril des centaines de millions d'habitants des zones côtières.

De plus, selon les estimations, 8 millions de tonnes de déchets plastiques et 1,5 million de tonnes de microplastiques sont rejetés chaque année dans les océans. Cette pollution menace les écosystèmes marins et les populations qui vivent de la mer. Le plastique qui se retrouve dans les océans provient principalement des déchets qui sont rejetés à terre ou dans des cours d'eau par les deux milliards de personnes qui n'ont pas accès à des services de collecte. La forte croissance démographique et l'urbanisation rapide que connaissent un grand nombre de villes de par le monde, en particulier dans les régions côtières, aggravent encore le problème.

Les océans représentent le puits de carbone le plus vaste de la planète, ce qui signifie qu'ils contribuent à absorber les émissions de CO₂ issues de l'activité humaine. Ce phénomène a un coût élevé, car l'interaction chimique avec le CO₂ et son absorption engendrent une acidification néfaste pour des écosystèmes fragiles comme les récifs coralliens, qui accueillent et protègent environ 25 % de l'ensemble des espèces marines connues. Dans son dernier rapport, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat conclut que l'océan est désormais plus chaud, plus acide et moins productif. La fonte des glaciers et des calottes glaciaires entraîne l'élévation du niveau des mers et, sur les côtes, les phénomènes extrêmes gagnent en intensité.

Financement de l'économie bleue par la BEI : chiffres clés

 **3,5 Mrd EUR** pour l'éolien marin*

47 projets en Afrique, en Asie, en Amérique latine et en Europe, avec nos partenaires de l'initiative Clean Oceans  **pour réduire le déversement d'effluents polluants dans l'océan**

 **903 Mio EUR** en faveur du transport maritime vert*

252,2 Mio EUR pour la production durable de produits de la mer dans l'UE* 

FAITS ET CHIFFRES

Pour promouvoir le développement durable et réduire la pauvreté, il est essentiel de préserver la propreté et la bonne santé des océans. Cette idée est reflétée dans les objectifs de développement durable du Programme des Nations unies à l'horizon 2030 (objectif 14 : Vie aquatique).

Les marchés financiers et les institutions financières peuvent jouer un rôle central pour faire avancer le programme de développement durable en faveur des océans. Depuis 2017, la conférence des Nations unies sur les océans et la conférence « Notre océan » ont permis d'enregistrer environ 1 000 engagements financiers mesurables. En sa qualité de banque européenne du climat, la BEI investit dans l'économie bleue durable et appuie des initiatives visant à réduire la pollution et à préserver les océans, leur biodiversité et les écosystèmes marins.

Secteurs économiques soutenus par la BEI :

- **exploitation durable des produits de la mer**
- **transport maritime**
- **construction navale**
- **gestion et résilience des zones côtières**
- **tourisme côtier**
- **biotechnologies**
- **gestion des eaux pluviales**
- **traitement des eaux usées**
- **gestion des déchets solides**
- **recherche et innovation dans les industries liées à la mer**
- **production en mer d'énergie renouvelable**

LE PROGRAMME DE LA BEI POUR DES OCÉANS PROPRES ET DURABLES

Compte tenu de l'importance des océans et des menaces qui pèsent sur eux, comme expliqué ci-dessus, la BEI intensifie ses activités de prêt et de conseil en faveur des mers par l'intermédiaire de son programme pour des océans propres et durables. Ce programme global que la BEI a mis en place pour couvrir les initiatives et activités actuelles et futures liées aux océans comporte deux principaux volets : l'initiative Clean Oceans et la Stratégie de la BEI pour des océans durables (Blue SOS). Le programme pour des océans propres et durables vise aussi à renforcer les services d'assistance technique et de conseil de la BEI afin de rendre les projets relatifs à la propreté et à la viabilité des océans plus attrayants pour les investisseurs et adaptés dans l'optique d'un développement économique.



PROJETS MARQUANTS

La Stratégie de la BEI pour des océans durables (Blue SOS)

Dans le sillage de la promesse faite lors de la conférence « Notre océan » de 2019, la BEI a lancé la Stratégie pour des océans durables (Blue SOS) qui vise à rendre les océans plus sains, à aménager des littoraux plus résistants et à promouvoir l'économie bleue. Elle s'est engagée à plus que doubler ses prêts à l'appui de projets ayant trait aux océans durables pour porter l'enveloppe globale à 2,5 milliards d'euros sur la période 2019-2023. Ces financements devraient mobiliser au moins 5 milliards d'euros d'investissements en faveur de l'économie bleue durable à l'échelle de la planète. Depuis décembre 2021, la BEI a déployé, dans le cadre de cette initiative, un montant total d'environ 752 millions d'euros, soit 30 % de l'objectif.

[Plus d'informations en ligne](#)

L'initiative Clean Oceans

En 2018, lors des assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale, la BEI, la banque allemande de développement KfW et l'Agence française de développement (AFD) ont lancé l'initiative Clean Oceans. Ensemble, ces trois institutions se sont engagées à prêter jusqu'à 2 milliards d'euros d'ici 2023 pour aider les secteurs public et privé à mettre en œuvre des projets visant à réduire les rejets de matières plastiques dans les océans, en particulier des solutions circulaires destinées à accroître la collecte et le recyclage de ces matières polluantes. Deux nouveaux partenaires, la Cassa Depositi e Prestiti (CDP) italienne et l'Instituto de Crédito Oficial (ICO) espagnol, ont rejoint l'initiative Clean Oceans en 2020.

En trois ans, l'octroi de 1,6 milliard d'euros de financements a permis d'atteindre 80 % de l'objectif d'investissement de l'initiative.

Les projets signés à ce titre jusqu'à présent bénéficieront à plus de 20 millions de personnes en Afrique, en Asie, en Amérique latine et en Europe. À titre d'exemples, on peut citer l'amélioration du traitement des eaux usées au Sri Lanka, en Chine, en Égypte et en Afrique du Sud, la gestion des déchets solides au Togo et au Sénégal, ainsi que la gestion des eaux pluviales et la protection contre les inondations au Bénin, au Maroc et en Équateur.

Lors du sommet « One Ocean » de février 2022, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement

(BERD) est devenue le sixième membre de l'initiative Clean Oceans et l'objectif de financement annoncé a été porté à 4 milliards d'euros, pour la fin de 2025.

[Plus d'informations en ligne](#)

Partenariat avec la Banque asiatique de développement pour la propreté et la viabilité des océans

En janvier 2021, la BEI et la Banque asiatique de développement ont signé un protocole d'accord en vue de mettre en place le programme pour des océans propres et durables, qui vise à soutenir des initiatives communes en faveur de la propreté et de la viabilité des océans et de l'économie bleue dans la région Asie-Pacifique. Les deux institutions renforceront leur coopération et financeront des activités destinées à promouvoir des océans plus propres grâce à la réduction des matières plastiques et d'autres polluants d'origine terrestre rejetés dans les océans, ainsi que des projets visant à améliorer la viabilité de toutes les activités socio-économiques qui se déroulent en mer ou qui reposent sur l'exploitation des ressources marines.

[Plus d'informations en ligne](#)

BlueInvest

BlueInvest est une initiative de la Commission européenne et du Fonds européen d'investissement (FEI) qui vise à améliorer la propension à l'investissement et l'accès au financement des entreprises actives dans l'économie bleue. Le montant total des engagements approuvés ou signés par le FEI en faveur de l'économie bleue est estimé à quelque 100 millions d'euros. Sur la base de ces investissements, les fonds soutenus devraient permettre de mobiliser au total 300 millions d'euros de capitaux dans l'économie bleue.

[Plus d'informations en ligne](#)

Principes de financement de l'économie bleue durable

Désireuse de promouvoir une économie bleue durable, la BEI a joué un rôle précurseur dans l'adoption, avec la Commission européenne, le Fonds mondial pour la nature (WWF) et l'Institut des ressources mondiales (WRI), des principes de financement de l'économie bleue durable pour aider les investisseurs à favoriser l'utilisation viable des ressources de nos océans au moyen d'un cadre mondial novateur pour les investissements. Ces principes



ont été approuvés par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) pour servir de base à une nouvelle initiative de financement de l'économie bleue durable sous les auspices de l'Initiative de collaboration du PNUE avec le secteur financier (UNEP FI). En 2019, ils ont donc intégré l'initiative de financement de l'économie bleue durable, sous l'égide du PNUE. En 2021, l'UNEP FI a publié un guide pratique pour les institutions financières, intitulé [À contre-courant : comment financer une vague de développement durable pour l'océan](#). Il porte sur cinq secteurs maritimes clés, choisis en raison de leurs liens établis avec le financement privé : les produits de la mer, le transport maritime, les ports, les énergies renouvelables marines et le tourisme côtier. Ce guide sera élargi à deux autres secteurs en 2022 : la gestion des déchets solides et la protection des côtes. En 2021, les membres de l'initiative ont également décidé de rendre compte publiquement des progrès accomplis dans la mise en œuvre des principes.

[Plus d'informations en ligne](#)

Coopération accrue avec la Commission européenne pour soutenir la politique de l'UE en faveur de l'économie bleue durable

En mai 2021, la Commission européenne a défini un programme détaillé en faveur d'une économie bleue durable, essentielle pour atteindre les objectifs du pacte vert pour l'Europe. La Commission européenne et le Groupe BEI se sont engagés à renforcer leur coopération en la matière et à collaborer avec les États membres pour répondre aux besoins de financement existants en vue de réduire la pollution dans les mers européennes et soutenir les investissements dans l'innovation et la bioéconomie bleues. Les deux institutions réaliseront une étude de marché complète et repéreront des projets de prévention et de réduction de la pollution pouvant faire l'objet d'investissements. Elles offriront des solutions pour améliorer l'accès au financement, notamment par des dispositifs de réduction des risques, l'octroi de fonds propres ou de prêts, et des subventions, autant de mécanismes destinés à inciter les bailleurs de fonds privés et publics à fournir des liquidités supplémentaires à ces projets. Le FEI et la Commission européenne mettront conjointement au point des solutions pour des financements sous forme de fonds propres et de garanties.

[Plus d'informations en ligne](#)

Transport maritime vert

De longue date, la BEI soutient la stratégie de décarbonation et de dépollution du secteur des transports maritimes. Elle promeut le transport durable et la protection de l'environnement dans cette filière en Europe. Entre 2016 et 2021, la Banque a investi 903 millions d'euros dans les transports maritimes écologiques.

La BEI appuie à la fois la construction de nouveaux navires et l'introduction de technologies vertes sur des bateaux existants, afin d'améliorer leur efficacité énergétique et de réduire les émissions nocives. En outre, elle soutient les infrastructures portuaires qui contribuent à réduire les émissions des navires amarrés et la pollution qu'elles engendrent (alimentation électrique à quai et installations de réception des déchets, par exemple).

Aquaculture et pêche durables

La BEI soutient les secteurs de l'aquaculture et de la pêche durables, principalement en coopération avec des banques locales et d'autres institutions qui proposent des financements spéciaux aux petites et moyennes entreprises. Entre 2016 et 2021, la BEI a prêté environ 252,2 millions d'euros à l'appui de l'exploitation durable des produits de la mer dans l'Union européenne. Ces prêts bénéficient à des exploitations piscicoles, au secteur de l'aquaculture et à des entreprises de transformation et de mise en conserve des produits de la mer. La BEI s'est aussi engagée à investir jusqu'à 20 millions de dollars dans le Sustainable Ocean Fund, qui soutiendra la gestion durable de la pêche, de l'aquaculture, de la chaîne d'approvisionnement en produits de la mer et du développement côtier en Amérique latine, en Afrique et en Asie.

Soutien à la recherche et à l'innovation dans l'économie bleue

Le Groupe BEI jouit d'une expérience directe de la mise au point d'instruments qui pallient les obstacles à la mise en œuvre de projets d'investissement dans l'ensemble du secteur maritime, notamment grâce à InnovFin (un programme conjoint de la BEI et de la Commission européenne appuyant des services de financement et de conseil en faveur de solutions innovantes) et grâce au FEI. Par exemple, la BEI a soutenu activement le développement de l'énergie marine d'origine renouvelable, un secteur émergent de l'économie bleue.

PROJETS MARQUANTS

En étroite collaboration avec la direction générale des affaires maritimes et de la pêche de la Commission européenne, l'Agence de l'Union européenne pour le programme spatial (EUSPA) et le service Copernicus de surveillance du milieu marin, la BEI étudie les défaillances du marché qui pourraient être corrigées pour permettre le développement de technologies numériques bleues de surveillance et de protection des océans. Ces technologies peuvent contribuer à améliorer les services de sauvetage, à prévenir les effets des tempêtes et à produire de l'énergie propre à partir des océans.

Éolien marin

La BEI s'est placée au cœur du financement de la croissance du secteur de l'éolien marin, en cofinçant près de 40 % de la puissance installée en Europe. Cet appui résultait d'un choix délibéré, opéré au milieu des années 2000, de s'engager en faveur des technologies renouvelables émergentes. Étant donné que de tels investissements étaient risqués, à l'époque, la BEI est intervenue pour combler le déficit de financement auquel le secteur était confronté. Depuis 2003, elle a financé 33 projets relatifs à l'énergie éolienne en mer et au transport d'électricité en Belgique, au Danemark, en Allemagne, en France, aux Pays-Bas, au Portugal et au Royaume-Uni, pour un montant total de prêts signés de plus de 10 milliards d'euros. Cet engagement de longue date a permis à la Banque de devenir un partenaire performant et fiable du secteur de l'éolien marin. La BEI entend continuer à soutenir l'innovation et le développement dans ce secteur, par exemple dans le domaine de l'éolien en mer flottant. Même

si elles n'en sont qu'au stade initial de leur développement, les technologies éoliennes marines flottantes sont prometteuses, car elles ouvrent la perspective de projets en eaux plus profondes (à plus de 30 ou 40 m, comme en Méditerranée), où la technique classique des éoliennes posées ne serait normalement pas viable sur le plan économique. La BEI soutient la phase de démonstration commerciale et le déploiement de technologies éoliennes flottantes innovantes. Le premier projet dans ce secteur est Windfloat, de l'entreprise portugaise WindPlus, qui est financé par un prêt de 60 millions d'euros dans le cadre du volet « Projets de démonstration dans l'énergie » du dispositif InnovFin, avec le soutien de la Commission européenne.

Technologies houlomotrices

En plus de l'éolien flottant, la Banque est prête à soutenir la phase de démonstration commerciale de technologies innovantes utilisant l'énergie houlomotrice et marémotrice. Ces dernières années, la filière est parvenue à maturité et les essais en mer à l'échelle commerciale de nombreux dispositifs sont achevés. Fort du prochain soutien du Fonds pour l'innovation de la Commission européenne, le secteur peut désormais franchir le pas et envisager la mise en œuvre de projets commerciaux d'une puissance de plusieurs mégawatts. La BEI peut soutenir le déploiement de ces technologies en proposant des conseils techniques et financiers ainsi que des financements. Le financement de la commercialisation du dispositif WaveRoller, dans le cadre du volet « Projets de démonstration dans l'énergie » d'InnovFin, soutenu par la Commission européenne, représente un premier exemple dans ce domaine.





RESSOURCES

PAGE WEB

- [Préservons nos océans](#)

ARTICLES DANS LA PRESSE

- [L'initiative Clean Oceans double son engagement afin de mettre à disposition 4 milliards d'EUR d'ici 2025 pour protéger les océans ; elle s'enrichit d'un nouveau membre : la BERD](#)
- [La Commission européenne et le Groupe BEI unissent leurs forces pour protéger les océans et promouvoir les investissements dans l'économie bleue durable](#)
- [La Banque asiatique de développement et la BEI s'allient pour protéger les océans et soutenir une économie bleue durable](#)
- [Les premiers accords conclus dans le cadre du fonds BlueInvest prévoient 45 millions d'euros en faveur de l'économie bleue](#)
- [L'initiative Clean Oceans atteint les deux tiers de son objectif de financement à 5 ans et s'enrichit de nouveaux membres : la CDP et l'ICO](#)
- [Protéger le cœur et les poumons de la planète](#)

BROCHURES

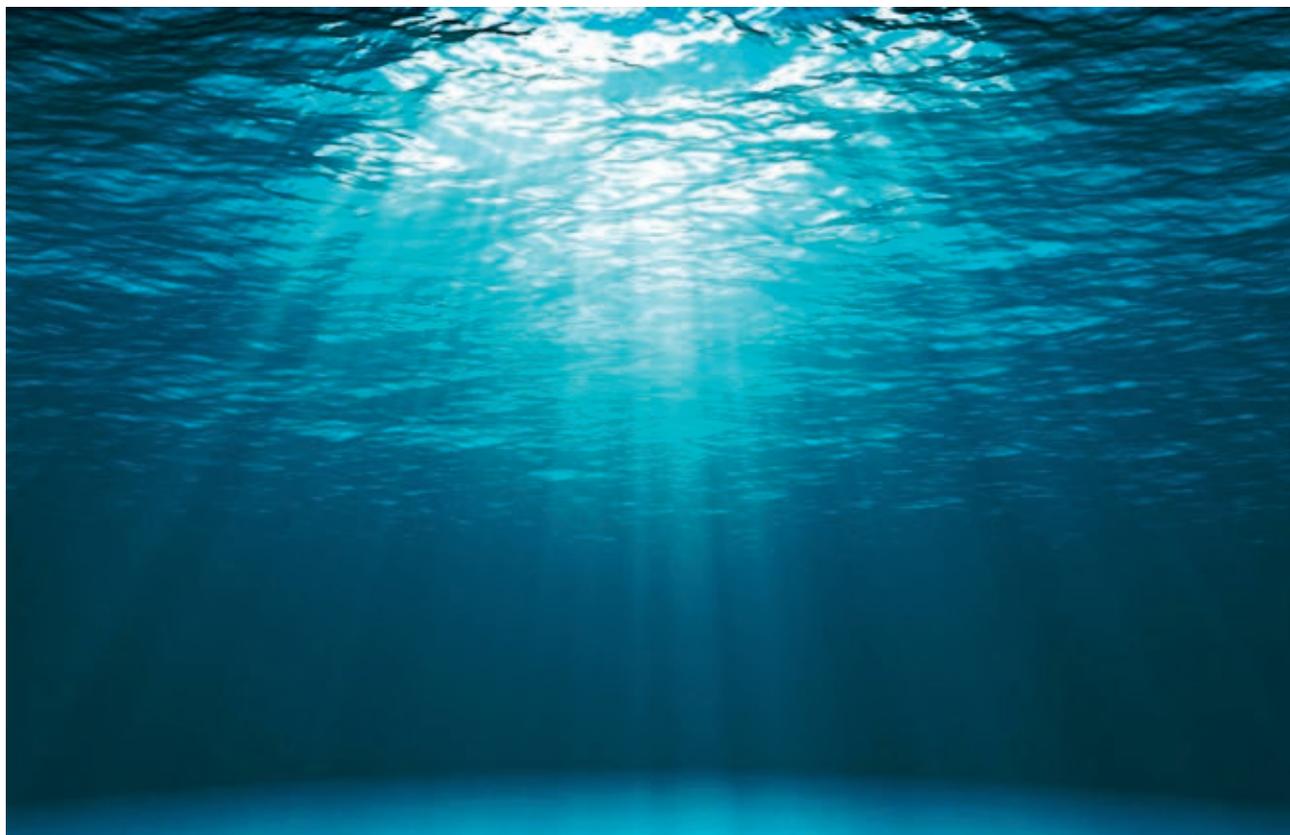
- [La Stratégie pour des océans durables](#)
- [L'initiative Clean Oceans](#)
- [Le guide pour la réduction des matières plastiques dans les océans](#)

ARTICLES DE BLOG

- [Des gobelets à base de déchets végétaux au lieu du plastique contribuent à réduire la pollution](#)
- [Recherches modernes sur l'île grecque où les ordinateurs sont nés](#)
- [Solutions pour le climat : investir pour sauver les océans](#)
- [Comment une ville qui vivait de la pêche perd son coquillage fétiche](#)
- [Énergie houlomotrice : l'histoire du plongeur qui a pris conscience du pouvoir des vagues](#)
- [Éolien marin : comment une seule éolienne peut alimenter une ville entière en électricité](#)

VIDÉOS ET PODCASTS

- [La BAsD et la BEI ensemble pour des océans plus propres et plus sains](#)
- [La BAsD et la BEI lancent virtuellement le nouveau partenariat pour des océans propres et durables](#)
- [La Stratégie de la BEI pour des océans durables – Préserver la santé de nos océans](#)
- [Global Climate City Challenge : Cotonou, Bénin](#)
- [L'initiative Clean Oceans de la BEI, la KfW et l'AFD : faisons respirer nos océans](#)
- [L'initiative Clean Oceans : soutenir des projets qui préservent les océans](#)
- [L'initiative Clean Oceans en 30 secondes](#)
- [Podcast : Vague à l'âme et blues face au grand bleu](#)



CONTACTS POUR LA PRESSE

Anne-Laure Gaffuri

+352 4379-83689

+352 691 284 679

a.gaffuri@eib.org

Bruno Hoyer

+352 4379-83045

+352 621 886 056

b.hoyer@eib.org

Secrétariat du service de presse

+352 4379-21000

+352 4379-61000

press@eib.org – www.eib.org/press

CONTACTS D'ORDRE GÉNÉRAL

Banque européenne d'investissement

98-100 boulevard Konrad Adenauer

L-2950 Luxembourg

Bureau d'information

+352 4379-22000

+352 4379-62000

info@eib.org – www.eib.org



Ce tour d'horizon, avec des liens vers des articles, des brochures et des vidéos,
est disponible en ligne :

<http://www.eib.org/clean-oceans-overview>